

«Si on ne se penche pas sur le sort des étrangers, si on ne voit pas ce que nos lois sont capables de produire, on ne mesure pas l'abaissement de notre degré de démocratie.» *Simone Gaboriau, magistrate.*

L'IDENTITÉ NATIONALE

Un film de Valérie Osouf

Retranscription entretien avec Eric FASSIN

- (00.19.19) d'abord je voudrais savoir comment tu pourrais définir la fonction sociale qui est attribuée par le pouvoir en place à l'Etranger aujourd'hui en France ?

- On s'aperçoit que en fait la politique en France depuis une génération est centrée sur la figure de l'Etranger, et au début ça paraissait une posture républicaine puisque effectivement il y a d'un côté des français de l'autre des étrangers. Or en fait ce dont on s'aperçoit c'est que de plus en plus, on ne peut pas distinguer entre les étrangers et ceux qui ont l'air étranger, parce que le suspicion généralisée (00.52.06) à l'égard des étrangers et bien ça devient pas simplement eux, ceux qui sont en dehors de la communauté nationale mais aussi eux, ceux qui font partie de la communauté nationale mais qui sont toujours perçus comme un problème. Donc il y a une sorte d'extension du problème. On nous dit, il y a un problème des étrangers mais de plus en plus la réalité c'est qu'il y a un problème de ceux qui ont l'air étranger. Et ça, ça devient un problème racial. Donc le fond de l'affaire aujourd'hui c'est que la logique de distinction entre eux et nous (01.21.07) c'est une logique qui de plus en plus se répand dans des secteurs de la société où on n'avait pas imaginé dans une logique républicaine qu'elle pourrait aller.

- Justement on va y revenir à tout ça, est-ce que tu peux aussi pareil nous expliquer la fonction sociale du détenu et la fonction sociale aussi du détenu étranger ?

- Alors, l'histoire de la prison évidemment, elle ne date pas de la politique d'immigration. Le détenu c'est celui qui est à part, qui est retiré du corps social mais de plus en plus il y a une sorte de convergence entre les étrangers et les prisonniers, parce que les étrangers sont susceptibles (02.00.28) d'être emprisonnés à deux titres, d'une part pour infraction à la législation sur le droit au séjour, et d'autre part parce qu'ils sont susceptibles comme d'autres d'être des délinquants. Et il y a de plus en plus une confusion une superposition entre les deux registres, c'est à dire que au fond on ne sait plus trop dans quelle mesure on est en train de parler du fait que les immigrés sont délinquants

parce qu'ils sont immigrés ou parce qu'ils sont délinquants. Au fond, ça devient dans les discours publics et c'est particulièrement visible avec le discours de Grenoble du président Sarkozy pendant l'été 2010 (02.36.18) ça devient la même chose. Les étrangers apparaissent comme des délinquants. Donc ces deux figures distinctes finissent par se superposer. C'est à dire que on a la réalisation de ce qui était la logique idéologique du front national, mais qui aujourd'hui est une logique qui se répand de plus en plus dans le discours gouvernemental mais aussi parfois dans des discours scientifiques.

- En agissant sur les imaginaires...

- Voilà, ce qui se passe, c'est que ces rhétoriques qui organisent le discours public, elles finissent par être les mots à travers lesquels on pense la réalité, à travers laquelle on se représente la réalité (03.14.22). On a l'impression que ces rhétoriques d'opposition entre eux et nous, au fond ce ne sont que des rhétoriques, mais avec quoi pensons-nous ? avec quoi nous représentons-nous la société ? et bien avec les instruments disponibles, et ces instruments ils sont organisés par les discours publics et par les rhétoriques disponibles.

- Est-ce que on pourrait dire que l'étranger détenu c'est « un bord extrême », je sais pas comment on pourrait le qualifier, et est-ce que justement, ça c'est reprendre la rhétorique d'en face ou pas et quel est le...

- « un bord extrême » c'est à dire ? (03.52.10)

- ben une marge quoi tu vois ? et est-ce que du coup, enfin qu'est-ce que ça apporte de questionner cette marge pour apprécier le centre, le milieu ? en gros, tu vois ?

- Il me semble que lorsqu'on pense les questions de l'Etranger, lorsqu'on pense les questions de la prison, on peut avoir d'abord le sentiment qu'on est en train de parler de ce qui est à la marge, de ce qui est presque à l'extérieur ou en tous cas qui est renfermé en dehors du centre. Or on s'aperçoit me semble-t-il que de plus en plus ces questions périphériques deviennent centrales. (04.31.20) C'est à dire que **on est en train de parler « d'eux », « les autres », « les autres qui sont en prison », ou bien « les autres qui sont étrangers » ou bien les deux à la fois mais en fait évidemment on est en train de parler de nous, parce que parler d'eux ça n'a de sens que pour nous distinguer d'eux.** Et donc il y a des espèces de cercles concentriques qui font que on croyait ne s'en prendre qu'à d'autres et en fait de proche en proche on va s'apercevoir que ça a un effet de ricochet en quelque sorte qui va en toucher d'autres (05.06.03) parce que eux les prisonniers comme les étrangers ils ont une vie qui ne les enferment pas seulement avec des prisonniers ou avec des étrangers, il ont une vie parce qu'ils peuvent avoir des amis, parce qu'ils peuvent avoir une famille. Et bien dans ce cas là on s'aperçoit que ces amis ces familles sont également affectés et aussi tout ceux qui vont leur marquer une forme de solidarité qui sont susceptibles d'être désignés comme ayant commis un délit, le délit de solidarité. Donc on s'aperçoit que de proche en proche on croyait qu'on s'en prenait seulement aux autres mais (05.39.19) et en fait ça finit par ronger de l'intérieur la société dans laquelle nous vivons. C'est à dire que au fond, pour le dire très simplement, on racialise les autres, on les enferme dans une quasi nature, ils sont radicalement étrangers. En tant que étrangers, qu'immigrés ou bien en tant que prisonniers ils sont d'une nature différente. Donc on se dit que la frontière est claire mais **en réalité lorsqu'on racialise les autres et bien forcément on est en train de racialiser le nous aussi en même temps, donc cette frontière que nous tenons tellement à préserver, cette espèce de muraille que nous ne cessons de construire on croit qu'elle nous délivre définitivement des autres mais en réalité c'est nous qu'elle transforme** (06.27.19).

- et en quoi est-ce que s'intéresser aux détenus étrangers, en quoi est-ce que c'est un baromètre important, parce qu'on pourrait croire que c'est une question très minoritaire, tu vois dans le débat public, enfin d'ailleurs ça l'est, mais que ça pourrait le rester parce que finalement ça concerne peu de monde

- je crois que en fait on aurait pu penser que cette question elle était peu importante parce qu'elle concernait peu de gens mais en réalité elle est centrale dans la manière dont nous nous représentons la nation. **Parce que qu'est-ce qu'on nous dit depuis plus d'une génération maintenant ? c'est que les étrangers sont un problème. Et s'ils sont un problème s'ils le sont d'un point de vue républicain (07.11.08) c'est bien qu'ils sont un problème du point de vue de la loi. Autrement dit constituer les étrangers en problème c'est déjà se poser la question de savoir s'ils ne seraient pas délinquants. Et donc il me semble que cette aliénation des étrangers et bien elle est constitutive de cette définition qui superpose les deux logiques celle de l'emprisonnement d'un côté et celle de l'immigration de l'autre.** D'ailleurs qu'est-ce qu'on voit ? la dernière réforme en matière d'immigration, la loi votée en 2010 et bien c'est une loi qui étend la possibilité d'avoir en quelque sorte tout le territoire qui serait un lieu pénal (08.04.08). C'est à dire que au fond on croyait qu'il y avait simplement des zones particulières mais on s'aperçoit que ces zones potentiellement elles traversent tout notre territoire et je crois que c'est cette transformation là, qui est bien sûr très grave d'un point de vue juridique, mais qui est aussi très grave d'un point de vue imaginaire c'est à dire que ça veut dire que au fond tout le territoire est potentiellement un lieu problématique, le territoire national tout entier dans les logiques d'identité nationale finit par devenir problématique, finit par être saturé de la question des étrangers et de leur emprisonnement. (08.37.20) Donc alors même qu'on croyait parler d'une réalité empiriquement très circonscrite ça finit par contagion par imprégner toute nos représentation de la société.

- La prison a toujours eu plusieurs fonctions, punir, amender, protéger la société, et la prédominance de ces fonctions varie et ce n'est pas anodin en fait la manière dont elle varie, à ton avis laquelle de ces fonctions prime aujourd'hui ? (09.06.13)

- Il me semble qu'une question qui travaille l'histoire de la prison c'est celle de la réinsertion, c'est à dire qu'est-ce qui se passe quand on en sort. Or on voit bien que lorsqu'on parle des étrangers, la sortie elle n'est pas vers l'intérieur mais elle est vers l'extérieur. Il s'agit plutôt de faire partir, d'expulser. Donc il me semble qu'on touche là à une sorte de retournement dans l'histoire de la prison (09.36.18) qui renvoie à une contradiction fondamentale dans notre discours sur les étrangers. Qu'est-ce qu'on nous raconte sur les étrangers, c'est qu'il faut les intégrer, et de quoi parle-t-on, d'expulsion. Donc il me semble que en un sens les contradictions de la prison qui ont toujours existé bien sûr, c'est à dire que la réinsertion n'a jamais très bien marché. Mais ces contradictions elles sont mises à nu dès lors qu'on **confond de plus en plus étrangers et prisonniers (10.06.04) c'est à dire qu'on est en train de parler de gens qui d'un côté ne vont pas se réinsérer parce qu'ils vont être expulsés, mais aussi en sous-entendant qu'il sont bien entendu qu'ils sont inintégrables c'est pour cela qu'on doit constamment les rappeler à l'ordre de l'intégration, c'est parce que on est convaincu que cette intégration est impossible. Donc ces contradictions il me semble qu'elles convergent lorsqu'on parle de la prison et lorsqu'on parle de l'immigration.**

- Est-ce que tu trouves que l'opinion est de plus en plus indifférente (10.42.19) par rapport à ce qui se passe en prison ou pas particulièrement, est-ce que le fait qu'il n'y ait plus de détenu politique ça a eu un impact sur un certain désintérêt par exemple de personnes de gauche pour ce qui se passe derrière les barreaux.

- Je crois que l'opinion en matière de prison effectivement ne ressemble pas à ce qu'on a connu dans les années 70. L'idée que la prison devait être remise en cause, aujourd'hui n'intéresse plus grand monde. Du coup on s'aperçoit que dans la politique gouvernementale et dans le discours gouvernemental, la prison c'est une manière de relancer la question de l'immigration. Parce que au fond l'immigration en tant que problème finissait par s'épuiser (11.36.20), après tout la solidarité qui était dénoncée sous la forme de délit de solidarité et bien elle a une certaine réalité en France aujourd'hui, on a vu des mobilisations en faveur des immigrés y compris chez les gens qui auraient pu paraître indifférents à ces questions. Donc on s'aperçoit que l'immigration comme bouc émissaire ça ne marche pas si bien que ça. Et c'est pourquoi il devient si important d'insister sur le lien entre immigration et délinquance si on veut entretenir le problème de l'immigration au moment où ce problème est en train en quelque sorte de perdre de son intérêt pour une grande partie du public et bien le seul moyen de lui redonner vie en quelque sorte c'est d'insister sur le lien avec la délinquance (12.22.14) en s'appuyant sur le fait que effectivement la prison n'est plus guère perçue comme un enjeu politique, c'est tout au plus un enjeu moral. Nous savons bien que la prison ça ne fonctionne pas si bien, mais de là à constituer cette question en question politique comme on le faisait dans les années 70, je crois que aujourd'hui très peu sont prêts à le faire.

- Tout à fait... c'est intéressant... je voulais qu'on parle de...

- Ça va mes longueurs de trucs ?

- Super ! je voulais savoir si tu avais des exemples comme ça qui te venaient aisément, mais j'imagine que oui (13.02.08) euh, sur euh, les infondés de la représentation des non nationaux par exemple tu vois, mais c'est pas seulement les non nationaux, par exemple tu vois t'as 80% des personnes qui sont emprisonnées qui sont condamnés à des peines de moins d'un an alors qu'on arrête pas de nous parler du recours à la peine alternative etc... sans *numerus clausus*, on continue à construire des prisons, enfin tu vois, c'est un des paradoxes, une des contradictions, ou par exemple on a l'impression que les prisons regorgent d'étrangers alors qu'en fait la proportion d'étrangers emprisonnés a baissé depuis quelques années et on estime, je parle d'étrangers en termes de papiers, donc 18% de la population carcérale, et pourtant ce fantasme (13.43.18) est entretenu, euh euh la majorité des dit « sans papier » cotise aux caisses sociales, en fait est-ce que tu aurais des exemples comme ça, j'imagine que oui dans le travail que vous avez fait avec *Cette France Là*, de tous ces mensonges qui continuent à être...

- Mais liés à la prison ?

- Ouais, liés à la prison ou au délit d'être sans papier ou aux mariages gris ou liés à, tu vois une espèce de mythe comme ça alimenté...

- Il y a un exemple comme ça qui est très simple et qui concerne les mariages gris. Lorsque Eric Besson a voulu lancer dans le débat public l'idée du mariage gris (14.31.07) avant de le faire entrer dans la loi et bien il a parlé des annulations de mariage fondées sur effectivement des situations où il y avait tromperie sur la nature même du lien conjugal. En fait quand on regardait les chiffres qui avaient été publiés par la chancellerie, les derniers chiffres disponibles, et bien les annulations de mariages liés à des questions qui pouvaient ressembler à sinon des mariages gris du moins des mariages blancs, c'est à dire où les deux conjoints pouvaient tricher avec la loi en matière de mariage, et bien on s'apercevait que c'était quelques dizaines, quelques dizaines pour une année. Et encore, là on parlait

seulement des mariages blancs. Et bien sûr ce qui se passe aussi, c'est lorsqu'on parle des mariages blancs on s'aperçoit que dans le langage aujourd'hui, mariage blanc veut dire mariage blanc lié à des fins migratoires. Or bien entendu le mariage blanc peut exister en dehors des finalités migratoires

- Une femme qui épouse un homme juste parce qu'il est riche on va pas l'accuser de contracter un mariage gris (15.44.07)

- Voilà, mais plus généralement il peut y avoir des gens qui s'organisent entre eux, admettons par exemple, il peut y avoir dans certains cas une femme homosexuelle qui va se marier avec un homme homosexuel pour ne pas avoir à afficher publiquement leur homosexualité. Dans ce cas-là on pourrait considérer que c'est un mariage blanc dans la mesure où on pourrait présumer qu'il n'y aurait pas consommation de ce mariage mais aussi qu'il n'y aurait pas la finalité conjugale qui est revendiquée par nos députés. Là manifestement on n'en parle plus. On parle seulement de la finalité migratoire, donc on s'aperçoit que d'une part on est en train de réduire la catégorie du mariage blanc au cas qui concerne l'immigration mais que d'autre part même en acceptant cette confusion et bien on est en train de parler de très peu de monde (16.35.11). Et pourtant on sait bien que nos tribunaux et nos officiers d'état civil sont alertés par la politique d'immigration qui est menée, c'est à dire qu'on ne peut pas dire qu'ils soient inattentifs face aux risques de mariages blancs. Donc en réalité, on s'aperçoit qu'on nous présente comme un problème majeur qui justifierait de changer la loi, une réalité assez impossible à estimer parce que après tout dans l'idée que dans le mariage gris un homme ou une femme tromperait son conjoint sur la réalité de ses motivations, et bien évidemment ça n'apparaît que *a posteriori*, et ça n'apparaît que parce que un des conjoints se plaint de l'autre, c'est à dire dans des situations de divorce où on imagine bien que on pourrait invoquer beaucoup, beaucoup de cas, y compris lorsqu'il n'y a aucun rapport avec l'immigration, donc on s'aperçoit qu'on est en train de nous présenter comme un problème majeur ce qui, sans aucun doute doit pouvoir exister mais d'une part qu'on ne peut pas évaluer et pour autant qu'on ait les indications qui est mineur. (17.46.13) Donc là on a un exemple simple et qui est confirmé en particulier par les chiffres de la chancellerie, les annulations de mariage en raison du fait que ce seraient des mariages blancs, quelques dizaines d'unités dans une année.

- Tu sais quand vous aviez eu cette conférence à Médiapart l'autre fois, tu disais « moi j'ai pas forcément envie de me représenter comme blanc, c'est pas mon identité première, etc... » ce que tu abordais lors de notre premier point, c'est à dire la racialisation de la France par ceux là même qui se disent universalistes et qui pointent du doigt les soit disant communautaristes, tu vois cette espèce de discours ambiant (18.32.23) et donc qui dit noir dit blanc, qui dit autre dit redéfinition de son sentiment d'appartenance, etc...

- Ça sera difficile de le faire en 30 secondes, 1 minute... **En fait je crois que à force de parler des étrangers on s'est mis à parler des français. A force de parler de ceux qui avaient l'air étrangers on s'est mis à supposer qu'il y avait des gens qui avaient l'air français, et qu'est-ce que ça veut dire « avoir l'air français » ? (19.03.05) Evidemment c'est une propriété raciale, ça veut dire que avoir tête de français c'est avoir une bonne tête de blanc. Le problème c'est que on se rend compte à ce moment-là que la racialisation de la société française ça n'affecte pas seulement les autres. Au fond l'idée que tout ce discours sur les étrangers, à force, ça a des effets sur les arabes même quand ils sont français, sur les noirs y compris quand ils sont français, on le sait bien, nul n'ignore par exemple que les arrestations de faciès et bien ça mène lorsqu'on cherche des immigrés sans papier, à arrêter aussi des immigrés en situation régulière, mais aussi des français qui entre guillemets ont des têtes d'étrangers, autrement dit qui ne sont pas blancs. Donc l'idée que notre constitution des autres en un problème ça racialise les autres, on le sait tous très bien, ce que nous sommes en**

train de comprendre c'est qu'en fait cette racialisation des autres c'est aussi une racialisation de nous. (20.11.20) Si je dois, pour échapper aux tracasseries quotidiennes, essayer de garder une bonne tête de français, ça veut dire que je dois essayer de me définir de plus en plus comme blanc. Or il me semble que jusqu'à présent, le privilège de ne pas être un étranger ou de ne pas avoir l'air étranger, ce privilège c'était d'abord de ne pas avoir à y penser, de ne pas avoir à se définir soi-même en terme raciaux. L'avantage, c'est que pendant longtemps, on a pu, bien sûr, y compris en le regrettant, mais considérer qu'il existait des noirs, des arabes, mais on s'aperçoit, du coup, à force (20.56.19), qu'il y a aussi des blancs. Et la question qui se pose, je crois, pour tout le monde en France aujourd'hui, c'est pas simplement du prix que constitue cette racialisation des autres pour les autres, mais aussi du prix qu'elle représente pour nous. **Est-ce que nous voulons véritablement devenir blanc ? Est-ce que nous voulons véritablement nous identifier de cette manière là ?** Donc bien sûr on peut en matière de politique d'immigration, être mobilisé par une générosité à l'égard des autres, mais je crois que ceux qui croyaient jusqu'à présent que ça ne les concernait pas directement, que ça concernait seulement les autres, s'aperçoivent aujourd'hui que ça les concerne aussi. Non pas seulement parce qu'on connaît des étrangers ou des gens qui ont des têtes d'étrangers, mais aussi parce que au fond même si on n'en connaît pas, ça veut dire que de plus en plus on est sommés de se définir en des termes raciaux « je ne suis pas comme eux j'appartiens à cette catégorie de l'identité nationale qui est nous », et cette identité nationale elle est de plus en plus une identité blanche (22.11.15).

Ce qui me paraît intéressant c'est que on se rend compte qu'il y a des gens improbables (22.41.15) qui disent des choses choquantes. On dit que la parole était libérée, en fait je ne crois pas que la parole soit libérée, elle est produite. C'est à dire qu'il y a une logique qui fait que des gens irréprochables se retrouvent à dire des horreurs. Tout simplement parce que une chose en entraîne une autre... encore une fois si on passe 30 ans à se répéter que les étrangers sont un problème, on fini par avoir les discours qu'on a pu avoir pendant le débat sur l'identité nationale (23.17.00). Donc il y a une logique inexorable qui fait que tant qu'on considérera que les étrangers sont un problème et bien il n'y a pas de raison que les plus républicains, ou du moins ceux qui se disaient les plus républicains, ne finissent pas par déplorer qu'il y ait trop de noirs dans l'équipe de foot. C'est à dire que tant qu'on considérera que la réflexion sur la société française doit être organisée par cette question des étrangers et bien on sera en train de redéfinir la nation en des termes raciaux (23.58.24). Et donc à force de penser racialement la société française et bien on se retrouve à tenir des discours racistes alors même qu'on parlait de positions qui se voulaient universalistes, on se retrouve à tenir des discours radicalement différentialistes alors qu'on prétendait être dans une posture républicaine.

- Mais on peut pas d'un côté continuer à vouloir qu'il y a des DomTom et s'étonner qu'il y ait des noirs français ?

- On ne peut pas s'en étonner mais manifestement on ne s'y est pas habitués (24.33.16). C'est à dire que on continue de considérer qu'il y a des français différents. C'est la formule toujours citée de Césaire sur des français à part entière ou des français entièrement à part. **Au fond cette logique là elle est pas nouvelle, elle est exacerbée dans un contexte où la question des étrangers est venue occuper le centre du débat public. Donc ce n'est pas nouveau, ça vient bien sûr d'une histoire ancienne qui est l'histoire de la colonisation (25.08.16). La colonisation est fondée effectivement sur une distinction entre eux et nous, mais cette distinction elle est réactivée aujourd'hui par le croisement avec la question de l'immigration constituée en un problème obsédant autour duquel nous organisons nos débats de manière régulière depuis les années 80.**

- Après on y retourne juste, tu sais on a réalisé un entretien avec Pascal Blanchard justement... là je voulais qu'on parle tu sais y a un des portraits que je t'ai envoyé c'est un

garçon qui s'appelle Zico qui a 26 ans et qui est arrivé ici très jeune en fait, et du coup je voulais qu'on parle de cette division entre jeunes dits des quartiers (25.49.02) entre le noir français et le noir étranger et finalement est-ce qu'on est pas en train d'opérer des distinctions dans des milieux sociologiquement très homogènes, et qu'est-ce que ça crée en fait, qu'est-ce que ça a comme conséquence ?

- Il y a un moment de cristallisation dans les questions raciales en France c'est 2005. 2005 bien sûr parce qu'il y a eu les violences urbaines de la fin de l'année. Au même moment, s'est constituée une parole politique autour de la question noire avec la constitution d'un mouvement qui s'appelle le CRAN, le conseil représentatif des associations noires (26.27.23). Jusqu'alors on évitait de parler de noirs en France, on pouvait euphémiser en parlant de blacks, mais on répugnait à dire qu'il y avait des noirs. Pourquoi ? parce que il y avait une république et nous ne connaissons pas les races. Donc ça veut dire qu'il y avait des catégories de gens différents, il y avait par exemple les antillais, et par exemple les africains, c'était des catégories d'origine. Or en fait beaucoup de noirs en France (26.59.23) se sont rendu compte que beaucoup de leurs expériences étaient très proches alors même qu'ils avaient des origines très différentes. Entre ceux qui venaient des Dom et ceux qui venaient d'Afrique, ceux qui étaient français depuis de nombreuses générations, ceux qui ne l'étaient pas encore, ceux qui éventuellement étaient plutôt de culture chrétienne, ceux qui étaient peut-être davantage de culture musulmane ou autre, et bien on s'apercevait que finalement pour beaucoup d'entre eux les expériences sociales étaient comparables, c'est à dire que d'abord ils étaient très souvent regroupés en métropole, en Île de France, donc dans une même région (27.39.06) mais aussi dans les mêmes quartiers très souvent, et qu'ils avaient des expériences scolaires et dans le monde du travail relativement comparables, par exemple avec des taux de chômage relativement importants, et donc bien sûr ils étaient très différents, ils n'avaient pas forcément les mêmes goûts musicaux au départ ou les mêmes goûts alimentaires mais au fond qu'est-ce que ça pèse par rapport à la réalité d'une expérience quotidienne où on habite au même endroit et on connaît les mêmes discriminations (28.06.13). Et donc **l'émergence d'un mouvement noir ça disait quoi, et bien ça disait que la question de l'origine n'était pas déterminante, mais que la question de l'expérience quotidienne des discriminations, elle, le devenait de plus en plus. Et donc je crois que ça c'est une transformation dans la société française et dans la représentation même que nous avons de ce que c'est que la nation. En fait, la racialisation de la nation française ça veut dire aussi qu'on est plus seulement en train de parler de « d'où vous venez ? » mais de « comment on vous traite ? »** (28.38.06) **Comment on vous traite, c'est ça la racialisation.** C'est le fait que au fond, ce que disait par exemple le président du CRAN au moment de lancer son mouvement, la question n'est pas tellement de savoir êtes-vous antillais, réunionnais, sénégalais ou etc, mais est-ce qu'on vous refuse un emploi, est-ce qu'on vous refuse un logement, et dans ce cas là on vous le refuse pourquoi, pas en raison de votre culture d'origine de tel département ou de tel pays, mais en raison de votre couleur de peau (29.08.14). Et la couleur de peau aujourd'hui ça pèse lourd dans la société française et dans les discriminations au quotidien et donc ça fini par constituer des identités et donc des communautés d'expérience et non pas d'origine.

- Je me suis mal exprimé mais je voulais parler des histoires de papiers en fait, titres de séjours ou de cartes d'identité et comment du coup ben des gens de la même famille par exemple qui vivent vraiment la même expérience sociale peuvent se retrouver euh euh tu vois dans des problématiques complètement différentes, et comment, ben je sais pas, deux mecs qui sont arrêtés en novembre 2005, qui ont vécu la même expérience, qui ont été dans les mêmes établissements (29.50.09) fréquentés les mêmes établissements scolaires, t'en as un qui est arrivé avant l'âge de 13 ans et l'autre après, ça change tout alors que finalement sociologiquement ils appartiennent au même groupe.

- Je pense que ce qui s'est passé avec la multiplication des lois en matière d'immigration et avec la complexification du droit de l'immigration c'est que la situation de chacun devient un dédale un peu inextricable (30.21.02), et donc on s'aperçoit qu'on est dans des situations de plus en plus arbitraires, de plus en plus kafkaïennes, où des gens vont se rendre compte que au fond, pas de chance, ils sont nés 6 mois trop tôt ou trop tard, pas de chance ils sont arrivés 6 mois trop tôt ou trop tard en France, ils ont basculé du mauvais côté de la loi. Ça ça tient à une chose c'est que effectivement on peut se dire c'est juste l'application de la loi, la loi pose des critères, elle donne des barrières, si vous êtes nés avant telle date, si vous êtes nés après telle date, si vous êtes arrivés avant telle date ou arrivés après telle date, ça c'est la loi, mais le problème c'est plutôt l'obsession de la loi (31.07.09) l'obsession qui a mené à une multiplication sans fin des lois et des règlements en matière d'immigration. Donc les individus sont de plus en plus pris dans ce maillage légal qui crée encore une fois des situations inextricables parce que le hasard fera qu'on se retrouvera d'un côté ou de l'autre. Mais aussi c'est le hasard de la loi mais aussi de son application, c'est à dire en fonction des personnes qu'on aura devant soi au moment où on va déposer son dossier (31.40.02), des personnes qui vont ensuite avoir à signer le dossier, on a une suite de hasard qui viennent confirmer en quelque sorte le caractère inexorable de la loi, et donc entre la rationalité de la loi et l'irrationalité des pratiques, les effets sont les mêmes c'est à dire qu'ils rendent la vie extrêmement difficile pour un certain nombre de gens, et, ce n'est pas un hasard puisque au fond on a dit que ces gens, c'était un problème.

Je pense que le problème c'est une fois qu'on se dit qu'il y a un problème. C'est à dire si on se dit que les étrangers sont un problème on arrête pas de chercher à régler ce problème et donc on se donne des règlements. Mais évidemment ça veut dire non pas qu'on est en train de se débarrasser du problème mais qu'on est en train de l'entretenir, on est en train de créer une situation où effectivement les étrangers sont des problèmes (32.54.17) parce qu'on se dit, qu'est-ce qu'on fait de lui parce que son cas est difficile, etc... c'est à dire on pose des problèmes qui prétendent régler des solutions mais qui en fait créent des problèmes sans fin. C'est un problème qui s'alimente lui-même. C'est ça me semble-t-il l'effet de la rhétorique qui constitue l'étranger en problème, c'est petit à petit le problème crée du problème.

- Pour tous les... pour toutes les formations politiques à peu près

- Alors je crois qu'effectivement, bien entendu, il y a des différences entre les partis politiques, (33.31.11) mais en même temps je crois qu'il est devenu très, très difficile, même pour ceux qui n'ont aucune sympathie pour la xénophobie de gouvernement, de dire tout simplement qu'il n'y a pas de problème. De demander où est le problème, c'est devenu très, très difficile parce qu'on est immédiatement taxé d'irréalisme. **On dit « vous savez quand même bien que... » les gens considèrent qu'il y a un problème en matière d'immigration. Donc il y a une sorte de cercle vicieux qui s'est construit qui fait que on répète depuis longtemps qu'il y a un problème (34.09.24), un certain nombre de gens finissent par le croire et que donc si on essaye d'aller contre cette fausse évidence et bien on vous reproche d'aller contre le sens commun, c'est à dire le bon sens populaire.** Ce qui est intéressant me semble-t-il c'est qu'il n'y a rien là d'inexorable, est-ce que les français sont convaincus qu'il y a un problème de l'immigration, ce n'est pas si sûr, les sondages qui sollicitent les français pour leur demander leur préoccupation principale ne mettent jamais l'immigration en tête (34.42.06) Donc l'obsession des politiques n'est pas l'obsession de la population. La question c'est de savoir à quel moment les partis politiques vont avoir l'intelligence stratégique de tirer les leçons de l'évolution de l'opinion publique. Et au lieu de continuer de croire qu'il faut courir après une opinion xénophobe, se dire qu'on pourrait essayer de rattraper une opinion qui n'est pas si xénophobe. Donc il y aurait là la nécessité de rompre avec une fausse évidence selon laquelle le peuple est naturellement xénophobe.

- Mais quand tu dis une évolution de l'opinion est-ce qu'il y a vraiment une évolution

(35.23.13) justement, tu vois cette instrumentalisation elle date pas d'hier et elle était pas plus fondée il y a 30 ans.

- En tous cas, ce que je crois c'est qu'on a pu voir pendant le débat sur l'identité nationale de manière assez claire qu'il n'y avait pas de bénéfice politique pour le gouvernement de cette exploitation de la xénophobie populaire. Autrement dit peut-être l'opinion publique n'a-t-elle jamais été particulièrement xénophobe (36.00.00) mais à mesure que le discours politique est de plus en plus xénophobe et bien l'écart se creuse entre le discours politique et les perceptions ordinaires. Il y a une sorte d'emballage de la machine politique en matière de xénophobie qui n'a pas été suivi par la population et donc aujourd'hui lorsqu'on nous dit parfois, pour dénoncer la politique xénophobe qu'elle serait démagogique, il me semble qu'on se trompe, la démagogie ce serait de faire ce que les gens veulent (36.33.09) or rien ne permet de penser que les gens veulent aujourd'hui en France plus de xénophobie politique. Donc c'est là qu'il y a me semble-t-il quelque chose de nouveau, c'est que l'accélération de la xénophobie politique n'a pas été suivie par une accélération de la xénophobie populaire. Donc l'écart s'est creusé entre le discours public et la réalité des représentations sociales.

- Ouais mais ça c'est une perception du front national au second tour aussi tu vois (...)
(37.05.23)

- **La raison pour laquelle on a l'impression que c'est par réalisme que les partis politiques cèdent à la xénophobie c'est que au fond à force d'organiser tout le débat public autour de ces questions et bien effectivement il y a la possibilité pour les partis politiques qui comme le front national peuvent dire nous sommes l'original vous êtes la copie, de ramasser quelque fois la mise, mais ça ne veut pas dire que ce soit le simple reflet de l'opinion populaire (37.40.12), c'est le reflet de la nature du débat politique. Donc que en politique on retire parfois les bénéfices de la manière dont les questions sont posées dans le débat politique c'est certain, est-ce que pour autant ça veut dire que ça reflète la réalité de ce qui intéresse les gens, pas forcément. Ça veut simplement dire que ce qui intéressait les gens on en a peut-être pas parlé.**

- Tu sais tout à l'heure on disait que c'était assez simple entre guillemets de démontrer l'incohérence tu vois de, tu vois de l'immigration comme problème en terme économique par exemple (38.18.04) et que donc la politique actuelle était truffée d'incohérences, mais que en revanche elle était cohérente sur le plan idéologique. Tu penses qu'il y a eu un glissement ou tu penses que c'est un dévoilage ? je suis pas très claire peut-être...parce que regarde même quand on pense à Clémenceau, Jules Ferry finalement c'était Jules Ferry qui était dans la propagande colonialiste tu vois

- Je pense que dans les débats actuels pour essayer de comprendre la place des questions concernant les autres, les autres étrangers ou les autres racialisés (39.00.13), on peut se demander dans quelle mesure il y a du nouveau. **Est-ce que au fond c'est le prolongement d'une histoire ancienne qui est en particulier une histoire coloniale. Je crois que bien entendu il y a un lègue colonial dans la période actuelle mais que en même temps il faut voir comment il y a une spécificité de notre moment. Au fond une des caractéristiques de la politique en matière d'immigration c'est qu'il s'agit non pas d'aller porter la bonne parole ailleurs (39.33.23) d'aller civiliser l'Afrique mais de les empêcher de venir ici. Autrement dit on a un renversement d'une logique d'expansion à une logique de contention. Il faut contenir le problème.** Je crois que donc de ce point de vue là ce n'est pas toujours la même chose. Et on voit bien d'ailleurs que cette logique elle ne doit pas être prise comme l'éternelle répétition de la même chose (40.03.22) parce que le problème ne cesse de se déplacer. Ce sera tantôt les arabes et les musulmans, ce

sera tantôt les noirs, ce sera tantôt les roms, on a l'impression que, me semble-t-il, au fond, il n'y a pas une constante dans cette logique ou plutôt la seule constante dans cette logique c'est qu'il y a des autres, mais les autres ils peuvent changer. On nous explique aujourd'hui par exemple que ça a l'air d'aller mieux maintenant avec les arabes (40.38.17) mais en revanche les noirs ce serait devenu un problème majeur, les sahéliens en particulier disent certains. **Ça ça veut dire que au fond le problème peut se déplacer ce qui reste c'est le problème, et le problème c'est toujours les autres mais les autres c'est pas toujours les mêmes mais c'est toujours des autres.** Et je crois que c'est là qu'il y a une structure rhétorique qui dépasse des contenus qui transcenderaient l'histoire, qui est une structure rhétorique qui peut être réactualisée à des fins différentes, contre des objets différents, et, qui marche parce qu'elle s'auto-entretient, y compris en changeant d'objet (41.11.20).

- Je vais revenir à l'exemple de Zico dont on parlait tout à l'heure, en fait il y a deux choses, enfin deux questions que je voulais te poser par rapport à lui, l'une c'est quand quelqu'un appartient à ce qu'on appelle les quartiers, le fait de décider d'expulser de France est-ce que c'est pas une manière de se dédouaner complètement en tant qu'Etat de la responsabilité qu'on a dans le parcours et la délinquance de ces personnes là (41.42.18)

- Je crois que lorsqu'on parle aujourd'hui d'intégration en France on parle de l'intégration uniquement du point de vue de ceux à qui on reproche de ne pas s'intégrer et donc il devient logique à partir de ce moment-là de considérer qu'ils sont responsables lorsque l'intégration ne marche pas. Si en revanche on part d'une autre logique qui est de se dire que si les gens se comportent différemment dans une société c'est parce qu'ils ont été traités différemment (42.13.22) et bien à ce moment là on est amené à partir des discriminations et si on part des discriminations on s'aperçoit que les discriminations ça a des effets, ça a des effets c'est à dire que effectivement les gens qu'on a traité différemment, donc qui ont été victimes de discrimination et bien il y a des chances que le résultat c'est qu'ils deviennent différents. Et donc effectivement cette différence, parce que c'est une différence qui est marquée par des rapports de pouvoir assez violents, elle peut se traduire par des formes de marginalité sociale y compris de délinquance. Et donc considérer que ces gens-là et bien (42.48.16) n'ont pas rempli leur contrat en matière d'intégration et que donc il est légitime de les renvoyer chez eux, alors même que chez eux ça peut bien être ici beaucoup plus qu'ailleurs, et bien lorsqu'on fait ça on peut considérer que le contrat il n'existe que d'un côté. **Au fond si le contrat n'a pas été respecté on ne se demande jamais si ça pourrait être par nous et pas seulement par eux. Un contrat ça suppose qu'il y a deux parties au moins, or on ne parle seulement que d'une des deux parties c'est à dire les autres (43.26.22) donc je crois que la logique de l'intégration d'un côté, la logique des discriminations de l'autre c'est ce qui permettrait de penser la responsabilité des uns mais aussi celle des autres or c'est ce lien là qu'on refuse de faire aujourd'hui et c'est à cela que sert tout le discours qui constitue les étrangers en problème. Le problème c'est eux, c'est pas nous.**

- Et y a un autre truc qui m'a marqué c'est les âges clés par exemple pour les catégories protégées faut arriver avant l'âge de 13 ans mais tu peux être considéré comme responsable maintenant tu sais avec les nouvelles lois pénitentiaires et tout, à partir de 13 ans. Et 13 ans c'est à peu près l'âge auquel on estime ton degré d'intégrabilité (44.11.06) aussi tu vois c'est pas complètement anodin, et pour demander ta nationalité depuis Debré, en fait depuis la restriction du droit du sol, c'est entre 16 et 18 ans, or 16 et 18 justement toujours pour parler de ce même jeune homme c'est vraiment la tranche d'âge type où t'as pas forcément envie de devenir français. Donc c'est pas anodin, ça pourrait être à partir de 16 ans jusqu'à n'importe quel âge, ou à partir du moment où tu es né en France tu peux, tu dois aller demander ta naturalisation, mais tu vois je trouve que ces âges là quand justement de la part de personnes qui stigmatisent à ce point là une certaine population adolescente des régions périphériques de paris, etc...c'est des âges assez parlant en fait (44.58.11)

- L'âge auquel se joue le destin des enfants d'étrangers sont d'abord un enjeu qui a des conséquences particulièrement troublantes avec par exemple la question des tests osseux qui peuvent essayer de démontrer l'âge véritable, authentique avec l'idée que certains sont soupçonnés de mentir sur leur âge véritable.... pour des tas de gens on fait ces tests, il y a des tests aussi sur les poils pubiens et tout ça...

- C'est aussi que si t'as pas demandé entre 16 et 18 après c'est foutu (45.46.24) et que si t'as un casier à 18 c'est foutu et que à quel âge tu risques d'avoir un casier c'est surtout entre 16 et 18

- la fenêtre d'opportunité qui existe pour les enfants d'étrangers pendant laquelle il peuvent espérer régulariser leur situation et au-delà de laquelle il sera trop tard, c'est à dire la date de péremption qui est donnée à leur statut légal, et bien il me semble que si on veut comprendre ce que ça veut dire il suffit de penser à la situation des enfants en France qui ne sont pas confrontés à cette situation, c'est à dire, par exemple, un certain nombre d'entre eux négligent d'aller se faire inscrire sur les listes électorales (46.22.19) et là je ne parle pas des enfants d'immigrés, je parle des enfants bien de chez nous, des enfants bien blancs. On sait bien qu'ils ne remplissent pas toujours toutes les conditions administratives, qu'ils ne rendent pas toujours tous les papiers à l'heure, etc.. autrement dit, au-delà de l'ambivalence que peut-être certains parmi les enfants issus de l'immigration ressentent, y a une question qui est plus simplement le fait que la plupart d'entre nous, c'est à dire ceux qui ne sont pas l'objet d'une stigmatisation au quotidien, nous avons déjà beaucoup de mal à remplir nos obligations bureaucratiques, à renvoyer les papiers ailleurs (47.02.13) euh à l'heure, à payer nos factures dans les temps, donc au fond sans même parler d'autres raisons qui pourraient tenir au rapport complexe qu'on peut entretenir à l'identité nationale française dans une conjoncture historique où la France est identifiée par ses gouvernants à la xénophobie et au racisme, sans même parler de ces raisons d'ambivalence, et bien il y a des raisons qui sont des raisons banales de rapport à la bureaucratie. Il n'y a pas que les étrangers ou que les enfants d'étrangers qui aient du mal avec l'administration, avec les papiers, avec la bureaucratie (47.43.09). Il y a même beaucoup de raisons de penser qu'ils sont condamnés à acquérir une expertise que la plupart de ceux qui n'ont pas d'embêtement au quotidien n'ont pas besoin d'acquérir et donc se dispensent d'acquérir.

- En fait justement le fait d'avoir un casier judiciaire c'est un obstacle à l'accès à la naturalisation et du coup je voulais qu'on parle de cette espèce d'idée de nationalité au mérite, et il y a un espèce de pré-supposé comme si les français de naissance, voire de souche commettaient moins de délits aussi tu vois (48.19.20)

- **On s'aperçoit que lorsqu'on discute du fait que après tout les étrangers doivent remplir certaines conditions pour devenir français parce que la nationalité française ça se mérite ce qu'on ne dit pas c'est que la nationalité française ça se mérite quand on n'est pas français. Au fond le privilège d'être français de naissance c'est qu'on n'a pas besoin de mérite. Que ce mérite c'est un mérite qui est seulement celui de la naissance. Ça c'est très précisément la définition de l'aristocratie sous l'ancien régime, l'idée qu'il n'y a pas besoin de mériter la place que l'on occupe c'est cela que ne principe la révolution française a remis en cause. Soit tout le monde doit mériter soit personne.** (40.09.08) Donc par exemple lorsqu'on demande des compétences particulières en matière de culture française pour les étrangers qui veulent devenir français, comment se fait-il qu'on ne vérifie pas ces compétences pour les français ? soit nous avons une règle universaliste qui considère que pour être français il faut certaines qualités certaines compétences et à ce moment-là c'est vrai aussi de ceux qui sont nés français, soit on considère qu'il n'y a pas des qualités *a priori* qui peuvent être requises, mais pas plus des

français qu'on voudrait naturaliser ou qui pourraient acquérir la nationalité à leur majorité, que des français nés français (49.57.05) pas plus que les étrangers qui voudraient acquérir la nationalité française par mariage. Au fond la question est de savoir si la nationalité est indivisible ou si elle est divisible. Pour ma part je suis très frappé du fait que lorsqu'on regarde aujourd'hui les formulaires que nous devons tous remplir lorsque nous voulons renouveler une carte d'identité ou un passeport, et bien on nous demande comment nous sommes français. Avec 10 ou 11 cases prévues pour des cas différents. Est-ce que vous êtes français parce que vous êtes nés en France, parce que vous avez un parent né en France et tout un ensemble de cas sont égrenés, autrement dit il n'y a plus simplement des gens qui sont français d'un côté et des gens qui ne le sont pas, il y a tout simplement des gens qui seraient nés français et des gens qui auraient acquis la nationalité, il y a tout un ensemble de cas de figure, et, quand on essaye de cocher la bonne case on est pas très sûrs de savoir où on tombe (51.01.14). Autrement dit, là encore la manière dont nous constituons la nationalité des autres en un problème finit par transformer la nationalité, la nôtre en un problème aussi.

- Dans un état qui refuse la statistique ethnique c'est un peu particulier

- Effectivement on s'aperçoit que nous en voulons pas de statistiques ethniques ou raciales en France parce que nous ne voulons pas constituer des groupes ethniques ou raciaux. La question c'est de savoir si toute notre politique n'a pas cet effet là. Et si tout simplement nous ne refusons pas de mesurer ce que nous faisons par ailleurs (51.41.23). C'est-à-dire est-ce qu'il n'y a pas une hypocrisie dans le fait de racialiser la société mais d'invoquer de grands principes pour ensuite refuser qu'on prenne en compte cette réalité dans la statistique publique.

- Du coup y a des statistiques administratives en fait

- On sait bien que les administrations, la police par exemple, lorsqu'elle a une politique de contrôle au faciès et bien elle fait en quelque sorte comme monsieur Jourdain qui fait de la prose sans le savoir, elle fait de la statistique ethnique ou raciale sans le savoir. Donc l'administration n'a pas besoin de savoir ce qu'il en est des statistiques ethniques ou raciales pour agir comme si elles existaient (52.29.18). et donc je crois qu'il y a aujourd'hui une hypocrisie objective, même si ce n'est pas dans les intentions des acteurs sociaux, mais une hypocrisie objective de notre société qui racialise les gens qui habitent en France et qui s'indigne dès qu'on parle de catégorie ethnique ou raciale.

- Bon ben voilà on a abordé à peu près tout ce à quoi je pensais...